

Ubu au pouvoir ou la France dans la tourmente du CPE¹

D'une part, une mobilisation sociale qui ne faiblit. D'autre part, un exécutif en lambeaux, des ministres qui se chamaillent, des présidentiables qui se taillent de sanglantes croupières. Affaiblie par la contestation massive du CPE, malmenée dans les sondages, la droite française mise sur le pourrissement du conflit. Et offre un visage pathétique.

La droite française a bien des soucis à se faire. Et ses leaders, lancés dans des stratégies personnelles à géométrie variable, quelques inquiétudes à nourrir. Après les coups de gueule et les parades martiales, les manœuvres de retardement et les tentatives de fractionnement du camp syndical, après, enfin, les pénibles arguties présidentielles sur un CPE promulgué sans l'être tout à fait, il faut bien se rendre à l'évidence. Des semaines de face à face entre un pouvoir autiste et des Français très majoritairement opposés au « grand œuvre » de Dominique de Villepin n'ont pas eu l'effet d'usure espéré à l'Elysée, à Matignon et à l'état-major de l'UMP. Bien au contraire. Le front uni des organisations de salariés et d'étudiants tient le cap. La mobilisation, massive, semble se nourrir de sa propre dynamique. D'ailleurs « ceux qui sortiraient du front unitaire le paieraient très cher, notamment vis-à-vis des jeunes » a constaté un leader syndical. Dialoguer ? Soit. Mais pas négocier. « Le retrait du CPE n'est pas négociable » a encore répété Bernard Thibault de la CGT.

C'est « en face » que la division exerce ses ravages. A quelques heures de la consultation promise aux syndicats sur les contours de la proposition de loi censée rogner les aspérités du CPE honni, il s'est ainsi trouvé des responsables, dans la majorité, pour laisser entendre « entre quatre murs » que celui-ci est cliniquement mort. Histoire d'amadouer les syndicalistes, de les amener à « mettre des propositions sur la table. » Toujours le même dialogue de sourd. Et une situation décidément ubuesque. Un député de l'UMP - le parti du président, du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur, la formation que certains disent au bord de l'implosion - a parlé d'une majorité allant « des partisans du maintien à ceux du retrait, en passant par ceux qui pensent qu'on peut inventer autre chose. » Bref, de moins en moins nombreux sont ceux qui, à droite, sont prêts à mourir pour le CPE. Et les coups bas se multiplient : l'exécutif est en lambeaux, les ministres se chamaillent et le camp de ce qui fut le gaullisme se déchire.

Les « coupeurs de jarrets »

Les amis, de moins en moins nombreux de Chirac, se demandent comment parer les coups des sarkozystes et sauver leur peau quand viendra le moment de la grande lessive et des règlements de compte, après la présidentielle. Il en est déjà qui se cherchent une niche. Le Premier ministre ayant prévenu qu'il tirera « toutes conséquences de la négociation » ouverte sur l'avenir de son enfant, le député UMP de l'Hérault a suggéré la création d'un nouveau parti pour « rassembler des forces autour de Dominique de Villepin » puisque « dans son camp, il y a des coupeurs de jarrets. » Ambiance.

En attendant, la « loi Villepin » a bel et bien été publiée au Journal officiel. Tout chef d'entreprise peut donc embaucher des jeunes avec ce que beaucoup d'entre eux appellent un « Contrat Précarité Exclusion ». Même s'il est fortement recommandé aux patrons de, tactiquement, marquer un temps d'arrêt d'ici que soit concocté un deuxième texte qui amendera le premier. Cette fois, c'est au ministre de la police, président de l'UMP et candidat à la présidence de la République de jouer. De sauver les meubles ? En tout cas, de sortir de son chapeau un « CPE Sarkozy ». Ubuesque, on vous dit. Sauf que... La ficelle est un peu grosse. « Il n'y a pas de date butoir » et tout est « évolutif » ne cesse de seriner le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, et à ce titre en première ligne. Il s'agit donc de gagner du temps. De miser sur l'essoufflement durant les congés scolaires. Le coup a déjà été

¹ Analyse parue dans le N° 263 du *Journal du mardi*, 11 avril 2006.

tenté à la veille des vacances du mardi gras. Sans succès. « *La pente est rude* » aurait dit Raffarin. Elle est un peu plus savonneuse avec l'« abracadabrantique » bricolage constitutionnel imaginé par un Jacques Chirac en perdition. En résumé, ce serait parce qu'il a entendu les « *interrogations, appréhensions, critiques* » provoquées par le CPE parmi les jeunes...qu'il refuse de les écouter. D'annoncer la seule mesure qui pourrait désamorcer la crise : retirer le texte. Certes, il a simultanément annoncé son souhait d'une réponse sur les deux points les plus controversés, la durée de la période d'essai et la possibilité de renvoyer le jeune salarié sans la moindre motivation. Mais sans se mouiller davantage.

Jeu de dupes

Après la méthode de Villepin, la méthode Sarkozy ? D'un projet de loi imposé à la hussarde par le recours à l'article 49-3, on en est maintenant venu à une proposition de loi confiée à l'UMP. On ne désavoue par le Premier ministre, pourtant mortifié, largué en pleine campagne. Mais on confie au principal parti de la droite la tâche de désamorcer la tension en vantant soudain les vertus du débat parlementaire et du dialogue social. Il est vrai que quelques millions de personnes ont occupé les grandes villes du pays. Et que le chef de l'UMP craint par-dessus tout de se « *couper de la jeunesse* ». Il l'a dit et répété. Les tensions actuelles n'étant guère propices aux coups de mentons, l'heure est donc au recentrage. Au re-profilage de l'image, un peu moins à droite, un peu plus compréhensive. Il s'arrogeait, voici quelques semaines à peine, la paternité du CPE ? Qu'à cela ne tienne. Voici venu le temps des appels au compromis. Tout en gardant le cap. « *Le CPE a pour objectif de sortir les jeunes de la précarité (... C'est) un ticket d'entrée sur le marché du travail (...) une voie plus rapide et plus sûre vers un emploi stable* » peut-on lire sur le site Internet de l'UMP.

On le voit, les manœuvres du gouvernement, de l'UMP et de Sarkozy sentent l'entourloupe. D'une part, le CPE est toujours là, donc légalement applicable, même s'il a été cryogénisé. La promulgation, malgré les divergences entre les uns et les autres, s'est bel et bien faite avec la bénédiction de Chirac, Villepin et Sarkozy. D'autre part, les amendements évoqués par Chirac, après concertation avec les deux mêmes compères, changent-ils fondamentalement les choses si l'on sait que l'essentiel de ce que recèle de dangereux et de discriminatoire le CPE – la précarité fondatrice du contrat - risque d'être sauvegardé ? Le large front syndical va-t-il s'en remettre pour la rédaction de la loi nouvelle mouture à la seule majorité de droite qui, avec plus ou moins de conviction, avait voté pour la première ? Certes, Sarko a fait passer le mot d'ordre : la discussion sera « *sans tabou* ». Sauf que l'homme de la « *fracture* » avec les encombrantes conquêtes sociales évite de se prononcer sur le fond du projet. Sur l'essentiel donc : la liberté de licencier un jeune à tout moment pendant une période sensiblement étendue sans une motivation juridique permettant, le cas échéant, de se pourvoir devant un tribunal du travail. Comme l'a rappelé d'emblée Bernard Accoyer, balisant ainsi l'espace de « dialogue » avec les « partenaires sociaux » : « *L'objectif du CPE (reste) de sortir de cette spécificité française, cause de notre taux de chômage, en particulier chez les jeunes : la judiciarisation de tout licenciement.* »

Défi européen

Les syndicats et les étudiants ont donc quelques raisons de craindre un marché de dupes où il s'agirait de d'enterrer le CPE pour en sauver tout ce qui peut l'être. D'ailleurs, devant les députés de son parti, et alors que d'un à trois millions de manifestants défilaient aux quatre coins de la France, M. Sarkozy a confirmé que l'abrogation pure et simple était exclue. Que la non application temporaire ne s'expliquait que par le démarrage de négociations. Et que si les syndicats s'obstinent, force restera à la loi.

A l'heure qu'il est, la mobilisation anti-CPE confirme son dynamisme, renforcée par toutes les enquêtes d'opinion. Le pouvoir la contraint à un nouveau défi : s'installer dans la durée pour déjouer les manoeuvres de contournement et la stratégie de la tension jouée par la droite.

Dans un premier temps, les défenseurs du CPE ont tenté le coup de l'isolement de la France. Les mêmes l'avaient fait avant le référendum sur la Constitution européenne. C'est oublier que la Belgique voici peu, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Allemagne, la Norvège en ce moment même connaissent elles aussi de fortes mobilisations sociales contre des mesures inspirées par la même philosophie. On a vu des dirigeants de la Confédération européenne des syndicats en tête des cortèges à Paris. Et entendu le secrétaire général de la CES, John Monks dira sa solidarité parce que *« je ne pense pas qu'en permettant aux employeurs de maltraiter les gens, on crée des emplois. Cela, c'est l'orthodoxie des banquiers centraux. Les yeux de l'Europe sont fixés sur la France, parce que si ce genre de tactique marche en France, elle sera tentée dans beaucoup d'autres pays. »* Apparemment, le libéralisme appliqué fait de moins en moins recette.

En Allemagne aussi

Le gouvernement allemand a dans ses tiroirs un projet quasi identique au CPE. Le contrat de gouvernement de la grande coalition (CDU-SPD) stipule en effet : *« L'option est donnée à l'employeur de porter la période d'essai (sans protections pour le salarié) de 6 mois à 24 mois. »* Seule différence avec le CPE, la nouvelle disposition s'appliquerait à toute nouvelle embauche quel que soit l'âge de l'intéressé. Dans un pays frappé par les démontages sociaux et autres restrictions salariales pratiqués ces dernières années, le projet a provoqué de fortes réactions de rejet. D'autant que déjà, une grève a été lancée il y a plus de huit semaines, dans les services publics contre l'augmentation du temps de travail de 38,5 à 40 heures sans compensation salariale. Le président des syndicats allemands (DGB), Michael Sommer, réputé pourtant très modéré, est allé jusqu'à reconnaître publiquement : *« Ce contre quoi on se bat en France est aussi en gestation en Allemagne. »*

A la direction du Parti social-démocrate (SPD), la crainte de voir s'accélérer le mouvement de fuite des militants syndicaux vers le Linkspartei-PDS, nouvelle partie de gauche, s'est aiguisée. Le dirigeant des Jeunes sociaux-démocrates (Juso), Björn Böhming, a souligné ainsi : *« Chez nous aussi, les jeunes sont confrontés à une décision erronée du pouvoir politique. Si les accords du contrat de coalition gouvernementale sont mis en application, la protection contre le licenciement sera vidée de sa substance. »* Pour tenter de calmer le jeu, le vice-chancelier social-démocrate Franz Müntefering a promis un nouveau débat sur la période d'essai et assuré avoir « stoppé » la réforme. Il s'est efforcé de justifier cette subite contorsion à l'égard du contrat passé avec la CDU en accusant ses partenaires gouvernementaux de vouloir aller vers plus de libéralisation. Ce qui risque de jeter quelque peu le trouble quand d'aucuns citent en exemple le gouvernement Merkel pour sa capacité à faire avancer les réformes, prétendument incontournables, inscrites à l'agenda de l'Europe libérale.